

APRSP

**Agent de protection rapprochée
en sécurité privée ® ©**

<http://aprsp-formation-securite.fr>

Référentiel ©

- d'activités,
- de compétences
- d'évaluation

Cabinet S'Way ® - RH Sécurité ®

Activité 1 - Bloc de Compétences 1 : Mise en œuvre de mon Activité Privée de Sécurité - MAPS

Je suis capable d'assurer mon activité privée de sécurité conformément aux règles en vigueur.

Durée totale : 20 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétences 1
<p>Compétence MAPS 1 : Maîtriser sa formation et son métier</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de se repérer dans sa formation ; • de saisir les attentes des formateurs ; • d'éviter les pièges ; • de s'approprier les éléments essentiels relatifs aux référentiels de la certification professionnelle APRSP ; • d'appréhender son futur métier. <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La formation APRSP 2. Planning et programme 3. Modalités pour la validation des CCT* 4. Documents remis et signés 5. Le marché de la protection rapprochée <p>* CCT : Contrôle des Connaissances Théoriques</p>	<p>QCM dénommé « Métier et formation » à valider comportant 10 questions relatives au court théorique de la compétence MASP1.</p> <p>QCM dénommé « Cadre légal et déontologique de la sécurité privée » à valider comportant 30 questions relatives au court théorique de la compétence MASP2.</p> <p>Condition d'accès aux QCM : Avoir été présent aux cours théoriques</p> <p>Modalités pour la validation des QCM, critères de validation des QCM, condition de validation des QCM, interdictions et sanctions, délibération : Idem au QCM de l'examen final.</p> <p>Dérogation possible pour ne pas passer le QCM « Cadre légal et déontologique de la sécurité privée » pour un stagiaire titulaire d'un CQP ou d'une certification professionnelle au RNCP donnant droit à la délivrance par le CNAPS* d'une carte professionnelle d'une activité privée de sécurité.</p> <p>En cas d'échec aux QCM : Le candidat, non éliminé, pourra se présenter de nouveau au QCM échoué jusqu'à validation de ce dernier.</p> <p>Le bloc de compétence sera validé dès l'instant où le QCM « Métier et formation » et le QCM « Cadre légal et déontologique de la sécurité privée », auront été réussis par le stagiaire.</p> <p>*CNAPS : Conseil National des Activités Privées de Sécurité</p>
<p>Compétence MAPS 2 : Maîtriser le cadre légal et déontologique</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'agir en tenant compte des règles qui définissent et qui encadrent sa profession ; • d'évoluer dans un environnement juridique et institutionnel particulier lié à sa profession ; • d'intervenir dans son espace d'évolution, en tenant compte des interdictions et des risques inhérents à son activité. <p>Durée : 17 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Notions de liberté publique 2. La légitime défense. 3. Cartes pro & autorisations. 4. Activités & entreprises. 5. Le flagrant délit et le droit d'appréhension. 6. Le CNAPS. 7. Le code de déontologie. 8. Fautes professionnelles à éviter. 9. La législation sur la sécurité des ESCR. 	

Activité 2 - Bloc de Compétences 2 : Surveillance Humaine - SH

Je suis capable d'assurer la protection résidentielle de mon client

Durée totale : 36 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétences 2
<p>Compétence SH 1 : Maîtriser les outils mis à sa disposition</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de mener sa mission de surveillance humaine ou de gardiennage à l'aide des outils qui seront mis à sa disposition; d'utiliser des matériels et des équipements particuliers lui permettant d'être efficace dans sa mission de surveillance humaine ou de gardiennage; de participer à la vérification et au contrôle des outils mis à sa disposition pour garantir une mission de surveillance humaine ou de gardiennage de manière efficace et opérationnelle. <p>Durée : 13 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur les thèmes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Matériel et équipement individuel. Utilisation d'une radio en sécurité. Utilisation d'un téléphone / service de sécurité. Utilisation de l'outil informatique. Les consignes de sécurité. Le périmètre de sécurité. Gestion des clés et des ouvrants. Savoir transmettre consignes et informations Réaliser une remontée d'informations La main courante. 	<p>Gestion et réalisation d'une ronde ou d'un contrôle d'accès à partir d'outils de surveillance mis à disposition Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma ronde de sûreté - Critères liés à la gestion d'un événement - Critères liés au contrôle d'accès : - Critères liés à l'identification : - Critères liés à l'inspection visuelle et fouille des bagages à mains ; - Critères liés à la palpation de sécurité sur contrôle d'accès ; - Critères liés à mon alerte ; - Critères liés à la gestion d'une alarme ; - Critères liés à l'utilisation d'un SDI ; - Critères liés à l'utilisation d'un SVP.
<p>Compétence SH 2 : Alerter</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de transmettre une alerte auprès des secours et/ou des forces de l'ordre de manière claire et efficace; de recevoir une alerte de sorte à relier l'alerte auprès des secours ou des forces de l'ordre et/ou à envoyer des agents sur zone ; de maîtriser l'alerte de sorte à ne pas engager sa responsabilité pénale; de persuader les forces de l'ordre à venir sur zone le plus rapidement possible. <p>Durée : 01 heure. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alerte. <p>Atelier pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir transmettre et recevoir une alerte. <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à mon alerte 	
<p>Compétence SH 3 : Utiliser et gérer une alarme</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de distinguer les différentes alarmes; de connaître les différents états des alarmes; de réagir à partir de l'enclenchement d'une alarme; de connaître quand et comment on enclenche l'alarme générale. <p>Durée : 01 heure. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les alarmes <p>Atelier pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer les différents types d'alarme <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la gestion d'une alarme 	

Activité 2 - Bloc de Compétences 2 : Surveillance Humaine - SH

Je suis capable d'assurer la protection résidentielle de mon client

Durée totale : 36 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 2
<p>Compétence SH 4 : Réaliser une ronde de sûreté</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer sur le chemin de ronde les équipements et les matériels contribuant à la sûreté de l'établissement; de contrôler l'état des ouvrants de l'établissement; de vérifier la présence humaine au sein de l'établissement; de constater le délit d'effraction d'un ouvrant ou d'un système de fermeture; de constater le délit de vol, de dégradation, de détérioration ou de destruction; de constater la présence de traces ou d'indices ou de tout élément suspect anormalement présent; d'appliquer des consignes particulières. <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ronde sûreté <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir réaliser et gérer une ronde de sûreté <p>Mise en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ronde avec effraction - Ronde avec présence humaine anormale - Ronde avec détérioration, destruction <p>Critères pour évaluation AP et MSP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma ronde de sûreté 	<p>Voir ci-dessus page 3</p>
<p>Compétence SH 5 : Contrôler les accès par la présence d'un agent</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'accueillir les visiteurs, les entreprises extérieures, d'enregistrer les identités et de leur délivrer des badges ; de contrôler les entrées et les sorties des personnes, des véhicules, des marchandises; de mettre en œuvre des consignes pour filtrer les entrées et les sorties des personnes sans être discriminatoire, provocateur ou menaçant; de réaliser une inspection visuelle des bagages à main; de réaliser des palpations de sécurité ; de vérifier la validité des badges, des documents présentés, et d'effectuer le rapprochement entre les identités ou les documents remis et les habilitations ou les consignes reçues; d'informer, orienter et accompagner les visiteurs sur le site; d'identifier une personne ou un véhicule. <p>Durée : 11 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle d'accès par la présence d'un agent ; - Identification des acteurs d'un événement ; - Gestion des spécificités du contrôle d'accès lors d'un événement. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'accès à partir de documents à remettre et/ou à demander; - Contrôler l'accès à partir de consignes pour filtrer les entrants; - Savoir réaliser une inspection visuelle, une fouille des bagages à main; - Savoir réaliser une palpation de sécurité sur un contrôle d'accès; - Savoir contrôler le coffre d'un véhicule; - Savoir contrôler la sortie d'un véhicule; - Savoir identifier une personne; - Savoir identifier un véhicule. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la gestion d'un événement - Critères liés au contrôle d'accès : - Critères liés à l'identification : - Critères liés à l'inspection visuelle et fouille des bagages à mains - Critères liés à la palpation de sécurité sur contrôle d'accès. 	

Activité 2 - Bloc de Compétences 2 : **Surveillance Humaine - SH**

Je suis capable d'assurer la protection résidentielle de mon client

Durée totale : 36 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 2
<p>Compétence SH 6 : Contrôler les accès à partir d'un SDI Système de Détection Intrusion</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer si le SDI est en ordre de marche; • de localiser rapidement une intrusion, • d'engager une levée de doute; • de repérer les défauts apparents sur le SDI ; • de repérer les dérangements sur le SDI; • de repérer des défauts d'alimentation du SDI. <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant : - Le contrôle d'accès à partir d'un Système de Détection Intrusion (SDI)</p> <p>Atelier pratique (AP) : - Savoir utiliser un système de détection intrusion.</p> <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'un SDI</p>	<p>Voir ci-dessus page 3</p>
<p>Compétence SH 7 : Contrôler les accès à partir d'un SVP Système de Vidéo-Protection</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer si le SVP est en ordre de marche; • de surveiller, au moyen d'un ou plusieurs écran(s) connectés à des caméras, les accès et les zones sensibles de l'établissement; • de déplacer une caméra motorisée; • de zoomer une image; • de localiser immédiatement l'intrusion ou l'événement à gérer; • d'engager une levée de doute; • de repérer les défauts apparents sur le SVP; • de repérer les dérangements sur le SVP; • de repérer des défauts d'alimentation du SVP; • de lire des séquences vidéo enregistrées; • de récupérer des séquences vidéo archivées; • de sauvegarder des séquences vidéos pour les mettre à disposition d'un OPJ pour les besoins d'une enquête; • d'informer quiconque sur la présence du SVP dans l'établissement en rapport à la réglementation en vigueur. <p>Durée : 04 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant : - Le contrôle d'accès à partir d'un Système de Vidéo-Protection (SVP)</p> <p>Atelier pratique (AP) : - Savoir utiliser un système de vidéo-protection</p> <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à l'utilisation d'un SVP</p>	

Activité 3 - Bloc de Compétences 3 : **Sûreté et Maintien de l'Ordre - SMO**

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques de comportements violents et malveillants

Durée totale : 56 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 3
<p>Compétence SMO 1 : Gérer un conflit</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de communiquer de manière non agressive, en maîtrisant la relation « dominant-dominé », en position de sécurité ou à distance; de se faire obéir avec facilité, sans être agressif ; de prendre en compte des consignes, de les appliquer en tenant compte du contexte qu'il aura analysé; de différencier menace et provocation ; de repérer et d'évaluer la menace, le danger éminent et de prendre l'initiative de sa défense si besoin; de se défendre dans le cadre de la légitime défense, par l'intermédiaire de gestes professionnels lui permettant de maîtriser, contrôler et neutraliser son agresseur rapidement ; d'éviter d'engager sa responsabilité pénale; d'alerter les forces de l'ordre, de les accueillir et de leur rendre compte des faits et des événements qu'il aura vécus; <p>Durée : 20 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication et gestion de conflits - Mécanisme du stress et ses répercussions <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir s'imposer ou se faire obéir sans agresser; - Savoir évaluer le risque d'agression physique; - Savoir communiquer face à une personne violente; - Savoir se mettre en position de sécurité; - Savoir maîtriser une personne violente; - Savoir entraver une personne violente à l'aide de menottes. <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma communication ; - Critères liés à mes gestes défensifs. 	<p>Intervention à partir d'un Groupe pour Intervention sur Personne (GIP) sur une personne violente donnant lieu à une interpellation Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma communication ; - Critères liés à mes gestes défensifs. - Critères liés à ma dissimulation. - Critères liés à ma surveillance - Critères liés à mon interpellation - Critères liés à mon compte rendu. - Critères liés à mon intervention en cas d'attaque terroriste.
<p>Compétence SMO 2 : Savoir se dissimuler & réaliser une filature</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'agir sur du flagrant délit; de repérer les trafics; de repérer les auteurs de délit et leurs complices; de repérer plus facilement les comportements suspects; de prévenir et anticiper les problèmes; d'informer pour mieux intervenir. <p>Durée : 02,5 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dissimulation et filature <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir réaliser une surveillance en dissimulation <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma dissimulation. 	

Activité 3 - Bloc de Compétences 3 : Sûreté et Maintien de l'Ordre - SMO

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques de comportements violents et malveillants

Durée totale : 56 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 3
<p>Compétence SMO 3 : Réaliser une médiation.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'intervenir pour trouver une solution à un conflit; • d'éviter que le conflit dure dans le temps; • d'éviter que le conflit dégénère; • d'anticiper par rapport à un contexte qui peut s'aggraver. <p>Durée : 02,5 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médiation – Résoudre des conflits <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir mener rapidement une médiation. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma médiation 	<p>Voir ci-dessus page 6</p>
<p>Compétence SMO 4 : Surveiller les comportements malveillants.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer et d'évaluer la constitution des délits, des crimes flagrants qui sont en rapport avec sa mission d'agent de sécurité; • de repérer les facteurs aggravants d'un délit ou d'un crime; • d'apprécier les conséquences juridiques d'un délit ou d'un crime sur lequel il a été amené à intervenir; • de gérer une interpellation sur flagrant délit ou crime flagrant; • d'alerter les forces de l'ordre, de les accueillir et de leur rendre compte des faits et des événements qu'il aura vécus; • de collaborer dans le cadre d'une enquête dirigée par un OPJ. <p>Durée : 16 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance des comportements malveillants – Description juridique - Application de l'article 73 du CPP pour un APRSP - La sécurisation des grands rassemblements <p>Ateliers pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer une interpellation sur flagrant délit ou crime flagrant; - Savoir rendre compte à un OPJ dans le cadre d'une interpellation. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma surveillance - Critères liés à mon interpellation - Critères liés à mon compte rendu. <p>OPJ : Officier de Police Judiciaire</p>	
<p>Compétence SMO 5 : Prévenir le risque terroriste</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer une personne suspecte d'une attaque terroriste ; • de repérer les facteurs présents à un possible passage à l'acte; • d'apprécier les éléments constitutifs d'une attaque terroriste; • d'intervenir immédiatement pour sauver des vies; • d'alerter les forces de l'ordre, de les accueillir et de leur rendre compte; • de collaborer dans le cadre d'une enquête dirigée par un OPJ. <p>Durée : 15 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents modes opératoires des terroristes ; - L'engin explosif, déposé, projeté, porté ; - Fusillade par armes à feu ; - Prévention des attaques terroristes. <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir faire face à une attaque terroriste. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma surveillance ; - Critères liés à mon intervention en cas d'attaque terroriste. 	

Activité 4 - Bloc de Compétences 4 : **Sauvetage et Secourisme du Travail - SST**

Je suis capable de prévenir les risques d'accidents et intervenir en cas d'accident selon le référentiel INRS (Code du travail)

Durée totale : 14 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 4
<p>Compétence SST 1 : Intervenir face à une situation d'accident de travail Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de situer le cadre juridique de son intervention ; de réaliser une protection adaptée ; d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ; de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ; de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée. <p>Durée : 11 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant : - Les gestes du secouriste</p> <p>Ateliers pratiques (AP) : - Examen de la victime; Retournement de la victime; - Dégagement d'urgence de la victime; Déplacement de la victime; - Saignement; - Etouffement; - Malaise; - Brûlures; - Traumatismes; - Plaies; - Inconscience; - Arrêt respiratoire.</p> <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à mon intervention de secouriste.</p>	<p>Conformément au référentiel de l'INRS :</p> <p>Epreuve 1 Mise en situation sur un accident dissimulé</p> <p>Epreuve 2 A l'issue de la mise en situation, échange avec le formateur en matière de réglementation de l'activité de SST et de prévention</p>
<p>Compétence SST 2 : Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise; de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention ; Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s). <p>Durée : 03 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant : - Rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise ; - Les acteurs de la prévention dans l'entreprise ; - Les actions de préventions possibles.</p> <p>Ateliers pratiques (AP) : Lors d'un entretien avec le formateur, le stagiaire devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences sur la prévention du risque électrique, du risque chimique, du risque mécanique, du risque d'incendie, du travail isolé, des travaux, des plans de sécurité d'un établissement.</p> <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document - Critères liés à mon action de prévention face aux risques d'accident.</p>	

Activité 5 - Bloc de Compétences 5 : INCendie - INC

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques d'incendie

Durée totale : 09 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 5
<p>Compétence INC 1 : Prévenir le risque d'incendie.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de comprendre comment se constitue un incendie; d'assimiler les facteurs favorisant un incendie; de repérer les dangers d'un incendie; de connaître les situations à risque lors d'un incendie. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le risque d'incendie <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conduite à tenir face à un feu au sein d'un local fermé ou semi ouvert. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à mon attitude face au risque d'incendie 	<p>Sur un incendie simulé dans une zone d'un établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier la mise en sécurité de la zone ; Evacuer les personnes de la zone ; Eteindre un début d'incendie à l'aide d'un extincteur sur un feu réel à partir d'un bac à feu à gaz. <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à mon attitude face au risque d'incendie ; Critères liés à la gestion du SSI ; Critères liés à l'utilisation d'un extincteur ou d'un RIA ; Critères liés à l'évacuation de l'établissement en cas d'incendie.
<p>Compétence INC 2 : Mettre en sécurité un établissement en cas d'incendie.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de comprendre la mise en sécurité d'un établissement en cas d'incendie de sorte qu'il n'y ait aucune victime; de repérer au sein d'un établissement les équipements et matériels qui permettront d'assurer une bonne évacuation et la protection des personnes en cas d'incendie. <p>Durée : 01 heure. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en sécurité d'un établissement en cas d'incendie. 	
<p>Compétence INC 3 : Utiliser et gérer un SSI.</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer si le SSI est en ordre de marche; de lire sur le TSI une détection incendie ou un déclenchement manuel; de déclencher une alarme générale à partir de l'UGA ; de repérer l'enclenchement des DAS à partir de l'US ; de repérer les défauts de position des DAS à partir de l'US ; de repérer des dérangements sur le SSI; de repérer des défauts d'alimentation du SSI. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Surveillance incendie à partir d'un SSI <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation à l'utilisation d'un SSI de catégories A et B <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères liés à la gestion du SSI 	

Activité 5 - Bloc de Compétences 5 : INCendie - INC

Je suis capable de sécuriser un établissement face aux risques d'incendie

Durée totale : 09 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 5
<p>Compétence INC 4 : Intervenir pour éteindre un début d'incendie</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer sur sa zone d'intervention les moyens d'extinction; • d'évaluer si le feu est maîtrisable ou non maîtrisable; • de se munir et d'utiliser un moyen d'extinction approprié; • d'éteindre un feu à l'aide d'un extincteur ou d'un RIA. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle de l'équipier de première intervention <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser un extincteur ; - Savoir utiliser un RIA. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à l'utilisation d'un extincteur ou d'un RIA 	<p>Voir ci-dessus page 9</p>
<p>Compétence INC 5 : Participer à une évacuation</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de repérer sur sa zone d'intervention les dispositifs d'évacuation, les lieux où des personnes peuvent être isolées, les équipements de mise en sécurité de la zone ; • de participer à l'évacuation de l'établissement dans lequel il est présent, au sein d'une équipe locale de sécurité, selon un rôle qui lui sera donné par son responsable de zone, lors de l'évacuation, à savoir : guider, rappeler, interdire ou vérifier ; • de guider les personnes vers les dégagements ; • de rappeler les consignes pour éviter la panique ; • d'interdire l'accès aux ascenseurs et d'un retour prématuré dans l'établissement ou dans l'immeuble ; • de vérifier l'évacuation des occupants en particulier les personnes isolées, les personnes à mobilité réduite, les personnes situées dans des zones sensibles, de la fermeture des portes et des fenêtres. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle du chargé(e) d'évacuation <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir évacuer un établissement en cas d'incendie <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à l'évacuation de l'établissement en cas d'incendie. 	

Activité 6 - Bloc de Compétences 6 : Secourisme Tactique - ST

Je suis capable de prendre en charge des blessés en cours ou après un attentat

Durée totale : 14 heures

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 6
<p>Compétence ST 1 : Sauver et secourir selon les protocoles internationaux</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de comprendre son rôle en qualité de primo-intervenant sur un attentat ; - de connaître les principes de base de la gestion de crise et la scène en fonction de la situation ; - de reconnaître des blessures spécifiques d'un attentat et mettre en place les actions ou les gestes appropriés ; - d'identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre ; - d'appliquer les 3 protocoles internationaux dans la prise en charge d'un ou plusieurs blessés et connaître les matériels nécessaires à chaque protocole. <p>Durée : 12 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du secourisme tactique ; - Notions de gestion de crise ; - Les bases du secourisme routier. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des pré-requis au secourisme tactique ; - Présentation du Kit de premiers secours tactiques ; - Savoir identifier et réaliser une extraction ; - Reconnaissance des blessures spécifiques à une attaque terroriste ; - Mise en place d'actions appropriées aux blessures spécifiques ; - Mise en œuvre des protocoles : SAFE/ABC – MARCHE – RYAN. <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document Critères liés à mon action de secouriste tactique.</p>	<p>Réaliser un examen de la victime selon la procédure internationale « MARCHE » Pose d'un garrot tourniquet. Si pose du garrot inefficace éliminatoire Pose d'une couverture de survie – Si pose inefficace éliminatoire Tirage au sort d'une action à réaliser par le candidat :</p> <p>Si action inefficace éliminatoire</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pose d'un pansement israélien ; 2. Pose d'un pansement compressif ; 3. Pose d'une bande hémostatique ; 4. Pose d'un pansement occlusif ou 3 côtés ; 5. Libération des voies aériennes ; 6. Pose d'une ceinture pelvienne ; 7. Pose d'un collier cervicale ; 8. Pose d'une inhalation d'oxygène ; 9. Pose d'un défibrillateur cardiaque ; 10. Pose d'un oxymètre et lecture ; 11. Pose d'un tensiomètre et lecture ; 12. Pose d'un cathéter pour pneumothorax (Désignation emplacement) ; 13. Mise en PLS en situation tactique ; 14. Extraction d'urgence d'une victime à un seul sauveteur.
<p>Compétence ST 2 : Prendre en charge des blessés en situation de crise</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appliquer les connaissances et les compétences acquises durant la formation à partir de cas concrets et scénarios de situations dégradées. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Mises en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porteur d'un engin explosif dissimulé dans les blessés ; - Dégradation soudaine de l'état d'un blessé ; - Des blessés supplémentaires à la situation initiale ; - Zone d'intervention qui devient soudainement instable ; - Découverte d'un engin explosif déposé en zone orange ou verte ; - Ouverture du feu par un assaillant en embuscade en zone orange. <p>Critères pour évaluation MSP : Voir annexe à la fin du présent document Critères liés à mon action de secouriste tactique.</p>	

Activité 7 - Bloc de Compétences 7 : Protection Physique des Personnes – 3P

Je suis capable de protéger l'intégrité physique d'une personne

Durée totale : 151 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 7
<p>Compétence 3P 1 : Maîtriser une personne violente en 3P</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de contribuer au sein d'un dispositif de sécurisation pour la maîtrise d'une personne violente à l'égard du client à protéger; d'évacuer le client pour le mettre hors danger; d'utiliser à bon escient les outils mis à disposition; d'intervenir dans le cadre légal. <p>Durée : 23 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique pour la maîtrise d'une personne violente en 3P*; - Les stratégies d'intervention compatibles avec la cadre légal ; - Techniques de défense lors d'une agression d'un tiers. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention pour repousser, en dehors de la zone de protection ; - Intervention sur une personne qui veut entarter, enfariner, arroser ; - Intervention sur une personne qui lance des projectiles ; - Intervention sur une saisie ; - Intervention sur un coup de poing ou une gifle ; - Intervention sur un coup de pied ; - Intervention sur une agression avec arme blanche ; - Intervention sur une agression avec un GAI** ; - Intervention sur une agression avec une arme à feu <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à mon fonctionnement / l'équipe sur une agression ; - Critères liés à l'évacuation de mon client sur une agression. <p><small>*3P : Protection Physique d'une Personne ** GAI : Générateur Aérosol Incapacitant (Gazeuse)</small></p>	<p>Contribuer à la protection d'une personne au sein d'un dispositif de protection rapprochée (DPR) lors d'une position statique ou d'attente et/ou d'un déplacement et/ou d'un embarquement et/ou d'un débarquement d'un véhicule. Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à mon fonctionnement / l'équipe sur une agression ; - Critères liés à l'évacuation de mon client sur une agression ; - Critères liés à ma surveillance ; - Critères liés à la sécurisation par rapport à la foule ; - Critères liés à la protection physique d'une personne ; - Critères liés à la prise en charge d'un véhicule ; - Critères liés à l'embarquement et au débarquement d'une personne ; - Critères liés à la conduite du véhicule en convoi.

Activité 7 - Bloc de Compétences 7 : Protection Physique des Personnes – 3P

Je suis capable de protéger l'intégrité physique d'une personne

Durée totale : 151 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 7
<p>Compétence 3P 2 : Détecter et évaluer la menace - Sécuriser</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de détecter la menace présente dans son visuel et d'évaluer un éventuel passage à l'acte ; de mettre en place ou de participer à différents dispositifs de sécurisation permettant de mettre en sécurité le client à protéger. <p>Durée : 62 heures. ©</p> <p><small>3P : Protection Physique d'une Personne APR : Agent de Protection Rapprochée</small></p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de menaces en 3P ; - Méthode pour évaluer la menace sur une personne ; - L'expression des sentiments humains ; - Description des personnes atteintes de troubles psychologiques ; - Les menaces liées aux différents modes de transport ; - Procédures et techniques d'évacuation de la personnalité ; - Sécurisation des zones sensibles - Inspection visuelle des lieux à risques ; - Sécurisation de la résidence ; - Notions et initiation au "dépoussiérage" ; - Sécurisation des données, protection de l'information stratégique ; - Sécurisation en 3P des grands événements et rassemblements ; - Sécurisation d'un déplacement à pied ; - Sécurisation par rapport à la foule ; - Sécurisation d'un déplacement à partir d'un véhicule ; - Les techniques de géo localisation. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance visuelle de la menace par l'APR - Action envisagée - Protéger dans une foule ; - Protéger les données et l'information stratégique - Etude de cas sur les passages à l'acte réussis, déjoués ou en échec <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à ma surveillance ; - Critères liés à la sécurisation par rapport à la foule ; 	<p>Voir au-dessus page 12</p>
<p>Compétence 3P 3 : Contribuer à un dispositif de sécurisation à pied</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de contribuer à la protection physique d'une personne au sein de différents dispositifs de sécurisation à pied. <p>Durée : 36 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation marche – Méthode française ; - Formation marche – Méthode anglaise ; - Le passage des angles. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positions en situation d'attente et reprise du déplacement ; - Passage d'une porte ; - Passage d'un tourniquet ; - Escorte dans un escalier ; - Escorte dans un escalier mécanique ; - Escorte dans un couloir, dans une circulation étroite ; - Escorte à l'entrée, dedans et à la sortie d'un ascenseur ; - Escorte sur un trottoir avec traversé de rue ; - Escorte lors d'un footing ; - Escorte au milieu de la foule ; - Escorte au contact de la foule. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la protection physique d'une personne. 	

Activité 7 - Bloc de Compétences 7 : Protection Physique des Personnes – 3P

Je suis capable de protéger l'intégrité physique d'une personne

Durée totale : 151 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 7
<p>Compétence 3P 4 : Contribuer à un dispositif de sécurisation embarqué</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de contribuer à la protection physique d'une personne au sein d'un dispositif de sécurisation au moment de l'embarquement ou du débarquement de différents moyens de transport, notamment à partir d'un véhicule ; • de prendre en charge un véhicule permettant le transport de la personne à protéger ; • d'assurer une conduite de sécurité, si nécessaire ; • de conduire dans le cadre d'un convoi. <p>Durée : 30 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge du véhicule servant à la mission 3P ; - Conduite à tenir pour embarquer et débarquer son client ; - Initiation à la conduite de sécurité ; - Initiation à la conduite en convoi ; - L'utilisation de la moto en 3P. <p>Ateliers pratiques (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fouille du véhicule préalable à la mission 3P ; - Embarquement – Débarquement ; - La conduite de sécurité - Conduire en convoi. <p>Critères pour évaluation AP : Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la prise en charge d'un véhicule ; - Critères liés à l'embarquement et au débarquement d'une personne ; - Critères liés à la conduite du véhicule en convoi. <p>3P : Protection Physique d'une Personne</p>	<p>Voir au-dessus page 12</p>

Activité 8 - Bloc de Compétences 8 : Préparation et Gestion d'une Mission - PGM

Je suis capable de préparer, gérer et réaliser une mission de protection physique d'une personne

Durée totale : 65 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 8
<p>Compétence PGM 1 : Maîtriser le cadre légal de la 3P</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de réaliser sa mission de protection physique pour une personne dans le cadre de la réglementation française en vigueur ; d'appréhender dans sa mission les libertés publiques ; d'appliquer le droit d'appréhender une personne dans sa mission 3P ; de se repérer dans sa convention collective ; de réaliser sa mission de protection physique pour une personne dans le cadre de la réglementation en dehors de la France. <p>Durée : 09 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre légal français de la 3P ; - Approfondissement des connaissances sur les libertés publiques ; - Connaître la branche professionnelle de la 3P ; - Etude comparée des différentes législations encadrant l'activité 3P ; - Application de l'article 73 du CPP dans le cadre de l'activité 3P. <p>3P : Protection Physique d'une Personne CPP : Code de Procédure Pénale</p>	<p>3 missions à préparer, à gérer et à réaliser dans les contextes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une zone de confort pour le client ; Prise en charge d'une personne très menacée ; Le client veut ou doit aller au contact. <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la mise en œuvre de la mission 3P ; - Critères liés au savoir-vivre et aux règles du protocole ; - Critères liés à la gestion de la mission 3P ; - Reprises de tous les critères relatifs à la prestation d'un APR.
<p>Compétence PGM 2 : Maîtriser les fondamentaux d'une mission 3P</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de définir les éléments qui composent une mission 3P ; de comprendre toutes les abréviations utilisées dans une mission 3P ; d'adopter des règles et une méthode pour appréhender une mission 3P. <p>Durée : 14 heures. ©</p>	<p>Cours théorique sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définitions, mots et abréviation de l'agent 3P <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règles et méthodes à adopter <p>3P : Protection Physique d'une Personne</p>	
<p>Compétence PGM 3 : Mettre en œuvre la mission 3P que je dois réaliser</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'appréhender s'il possède tous les éléments lui permettant de réaliser sa mission 3P dans de bonnes conditions ; de critiquer, si besoin, son briefing opérationnel ; de réaliser sa mission à partir des éléments remis par sa direction. <p>Durée : 21 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La logistique liée à une mission 3P ; - Les moyens humains et les acteurs liés à une mission 3P ; - Déroulement d'une mission 3P ; - Le briefing opérationnel remis par ma société. <p>Atelier pratique (AP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en main de ma mission 3P – Etude de cas. <p>Critères pour évaluation AP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la mise en œuvre de la mission 3P. <p>3P : Protection Physique d'une Personne</p>	

Activité 8 - Bloc de Compétences 8 : Préparation et Gestion d'une Mission - PGM

Je suis capable de préparer, gérer et réaliser une mission de protection physique d'une personne

Durée totale : 65 heures.

Compétences à mobiliser et durée pour les acquérir	Modalités de formation	Modalité d'évaluation du bloc de compétence 8
<p>Compétence PGM 4 : Appliquer les règles du savoir-vivre et du protocole</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de repérer les situations où il doit appliquer une règle de savoir-vivre ; de s'affranchir d'une règle de savoir-vivre en raison de sa mission ; de repérer les règles du protocole pour les cérémonies et les honneurs. <p>Durée : 02 heures. ©</p>	<p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le savoir-vivre de l'agent 3P ; - Les règles du protocole. 	<p>Voir annexes</p>
<p>Compétence PGM 5 : Gérer et réaliser une mission 3P</p> <p>Le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> de gérer et réaliser une mission de protection physique d'une personne selon le briefing opérationnel de sa direction. <p>Durée : 19 heures. ©</p>	<p>Accès à la compétence PGM5 si les Blocs de Compétences de BC1 à BC7 ont été préalablement validés.</p> <p>Cours théoriques sur le thème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission des consignes et des informations ; - Les techniques d'information et de communication. <p>Mises en situation professionnelle (MSP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission 1 : Assurer une zone de confort pour le client; - Mission 2 : Prise en charge d'une personne très menacée ; - Mission 3 : Protéger un client qui favorise le contact. <p>Critères pour évaluation MNP :</p> <p>Voir annexe à la fin du présent document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères liés à la mise en œuvre de la mission 3P ; - Critères liés au savoir-vivre et aux règles du protocole ; - Critères liés à la gestion de la mission 3P ; - Reprises de tous les critères relatifs à la prestation d'un APR. <p>3P : Protection Physique d'une Personne</p>	

Voir annexe :

Critères d'évaluation du stagiaire APRSP dans les mises en situation professionnelle et/ou dans les ateliers pratiques ©